

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE**

**Université Mohamed Seddik Ben Yahia, Pôle universitaire de Tassoust-  
Jijel**

**Faculté des lettres et des langues  
Département de lettres et langue française**



N°-d'ordre :

N°-de série :

**Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master**

**Option : sciences du langage**

**Analyse syntaxique des prépositions dans les  
productions écrites :**

**Cas des étudiants de la première année master - sciences  
du langage -**

**Présenté par :**

TOUIER Wissame

**Sous la direction de :**

SISSAOUI Abdelaziz

**Membres du jury :**

Président : GHIMOUZE Manel

Rapporteur : SISSAOUI Abdelaziz

Examineur : BOUDINA Youcef

**Année universitaire : 2016/2017**

# *Remerciements*

*Je tiens, tout d'abord, à exprimer ma profonde gratitude à, mon encadreur, Monsieur **SISSAOUI A. AZIZ** pour toutes ses orientations, ses conseils, sa simplicité et sa patience.*

*J'adresse, ainsi, mes sincères remerciements, aux membres du jury, qu'ils soient remerciés de nous avoir fait l'honneur de juger notre travail.*

*Enfin, je remercie infiniment tous ceux qui m'ont aidée et qui m'ont encouragée tout au cours de la réalisation de ce modeste travail de recherche.*

# *Dédicace*

*A l'âme de mon grand-père,*

*A mes chers parents **Mohammed** et **Sakina** pour leur immense soutien, leurs sacrifices et leurs prières. J'espère qu'ils trouveront, dans ce travail, ma profonde reconnaissance et mon grand amour pour eux,*

*A mes chères sœurs Rania et la petite princesse Amira. Je souhaite que ce travail soit une source d'encouragement afin qu'elles persévèrent dans leurs études,*

*A ma sœur Selma, son époux Aziz et les petits anges adorables Minou et Racha,*

*A mes copines Manel et Meryem qui m'ont beaucoup aidée durant mes études,*

*A Nihad, Tifa, Bisma, Fifi, Mina, Ibtissem, Selma, Dalel, Amira et à toutes mes amies et mes collègues,*

*A tous ceux qui m'aiment et à tous ceux que j'aime*

*Je dédie ce modeste travail.*

## *Table des matières*

<b>INRODUCTION GENERALE.....</b>	<b>07</b>
<b>LA PREMIERE PARTIE: CADRE THEORIQUE</b>	
- Introduction.....	12
<b>I. LA PRÉPOSITION EN FRANÇAIS.....</b>	<b>12</b>
I.1. définition.....	12
I.2. rapports exprimés par certaines prépositions.....	13
I.3. la répétition des prépositions.....	14
<b>II. LA FORME DES PRÉPOSITIONS.....</b>	<b>15</b>
II.1.les prépositions simples.....	15
II.2.les préposition complexes.....	16
<b>III. LA PRÉPOSITION ET SON COMPLEMENT.....</b>	<b>16</b>
III.1.la préposition comme tête du groupe prépositionnel.....	18
III.2.la construction du groupe prépositionnel.....	19
III.3.la fonction du groupe prépositionnel.....	21
<b>IV. LA DISTINCTION ENTRE PRÉPOSITION/ADVERBE .....</b>	<b>22</b>
<b>V. LA SÉMANTIQUE DES PRÉPOSITIONS.....</b>	<b>24</b>
V.1.les préposition vides.....	25
V.2.les prépositions pleines.....	27
- Conclusion.....	27
<b>LA DEUXIEME PARTIE: CADRE PRATIQUE</b>	
- Introduction.....	30
- <b>MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....</b>	<b>30</b>
<b>CHAPITRE I : ANALYSE DES PRODUCTIONS</b>	
<b>I. ANALYSE DU PREMIER TEST.....</b>	<b>33</b>
- Analyse et interprétation des réponses.....	33

<b>II. ANALYSE DU DEUXIÈME TEST.....</b>	<b>48</b>
- Analyse et interprétation des réponses.....	49
<b>CHAPITRE II : ANALYSE DES RESULTATS</b>	
<b>I. ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....</b>	<b>64</b>
1. Erreurs interlinguales.....	65
2. Erreurs intralinguales.....	65
- Conclusion.....	67
- <b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>69</b>
- <b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>73</b>
- <b>ANNEXE</b>	

# *Introduction générale*

## Introduction générale

Sur la base d'un certain nombre de critères, les grammairiens ont fourni le découpage de la chaîne parlée et écrite en mots distribués en neuf classes : noms, pronoms, verbes, adjectifs, articles, adverbes, prépositions, conjonctions et interjections, appelées traditionnellement «parties du discours». Ces différentes catégories constituent la base de la langue française ; c'est la raison pour laquelle il nous semble nécessaire de mettre l'accent sur l'une de ces catégories qui reste énigmatique malgré les nombreuses études qui lui ont été consacrées ; celle des prépositions.

La plupart des études consacrées à l'analyse de cette partie du discours notent que l'ensemble des prépositions comporte des unités distinctes les unes des autres, ce qui rend difficile leur inclusion dans une seule classe ; certaines unités sont plus proches des classes fonctionnelles, par exemple : *à* et *de*, d'autres sont plus proches des classes lexicales, par exemple : *avant*, *après*, *devant*, *contre*, etc.

Peu importe la classe à laquelle elles appartiennent, les prépositions sont, sans doute, des instruments fondamentaux de la construction phrastique et de l'expression des relations entre unités fortes. Même si leur présence n'est pas vraiment remarquable, elles sont indispensables, comme l'affirme Ludo Melis en disant :

Les prépositions sont des outils langagiers à la fois discrets et omniprésents. (...) elles s'intègrent généralement sans effort et sans hésitation dans les structures phrastiques. Elles servent en plus comme soutien à l'expression de toutes sortes de relations<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Ludo, MELIS, *La préposition en français*, Paris, Ophrys, 2003, p. 5.

Dû à leur caractère polyvalent et polysémique, Les prépositions constituent l'une des catégories grammaticales les plus difficiles et les plus complexes. Leur usage pose un problème courant chez les apprenants d'une langue étrangère ; la plupart d'entre eux manifestent une sorte d'hésitation quant aux choix de la bonne préposition lors de l'expression écrite ou orale. Ces difficultés sont rencontrées même chez les locuteurs natifs.

D'après L. Melis :

Les prépositions sont (...) des unités linguistiques redoutables et craintes, en particulier des apprenants d'une langue étrangère. Ces derniers ne peuvent les éviter et les règles d'usage auxquelles elles sont soumises leur paraissent imprécises et difficiles à systématiser<sup>2</sup>.

C'est justement cette difficulté éprouvée lors d'emploi des prépositions qui nous a poussée à choisir cette partie du discours pour en faire l'objet de notre travail de recherche sous l'intitulé : « *analyse syntaxique des préposition* »

En effet, notre objectif est de décrire le système prépositionnel français et, ainsi, de déterminer les différentes fonctions des prépositions au sein des structures phrastiques.

Par ailleurs, selon Maurice Grevisse :

*Quelle est la bonne préposition ? C'est la question qu'il nous arrive de nous poser quand il s'agit de bien amener, dans la phrase, un complément de construction indirecte. La syntaxe des compléments, en effet, n'est pas simple, elle a ses chemins, nombreux, avec leurs carrefours, leurs ornières, et leurs*

---

<sup>2</sup> *Id.*



*fondrières même, où les maladroits s'achoppent, s'embourbent et tombent dans le mauvais style ou dans l'incorrection*<sup>3</sup>.

Le choix de la bonne préposition est, donc, très important pour introduire correctement le complément et pour déterminer son sens. C'est pourquoi, nous allons nous focaliser, dans la partie pratique sur le bon usage des prépositions.

Dans le cadre de la réalisation de notre étude, nous allons proposer un test à des étudiants de la première année master du département de français afin qu'on puisse analyser l'usage qu'ils font de cette partie du discours. Vu la complexité du système prépositionnel français, nous allons nous baser, dans cette analyse, sur les prépositions dites « simples » et plus exactement sur les prépositions courantes : « à », « de », « par », « en », « dans », « sur », « pour », et « avec ».

Les étudiants, de la première année master, arrivent-ils à réemployer correctement les prépositions ? Si non, comment peut-on expliquer les difficultés qu'ils rencontrent ?

C'est la question principale qui guidera notre travail de recherche.

Pour répondre à notre problématique, nous proposons les hypothèses suivantes :

- les prépositions sont des unités polysémiques et polyvalentes, les étudiants pourraient, dès lors, avoir des difficultés à déterminer les propriétés de chaque préposition.

---

<sup>3</sup> Maurice, GREVISSE, Quelle préposition ?, Bruxelles, De Boeck, 2001, p. 01.

- les étudiants de la première année master, spécialisés en science du langage, sont censés avoir des connaissances grammaticales de base et seraient, donc, capables d'utiliser correctement cette partie du discours.

En ce qui concerne la méthode d'analyse, nous allons utiliser la méthode descriptive quantitative qui repose, essentiellement, sur l'utilisation des techniques statistiques, et, qui sert à décrire et à présenter les données collectées. Ce type d'analyse rapporte les résultats sous une forme synthétique (sous forme de graphiques ou de tableaux) qui facilite leur interprétation.

Notre modeste travail comporte deux parties ; une partie théorique, où nous ferons un aperçu global sur le système prépositionnel français en se référant aux travaux de Ludo Melis (2003), qui a commencé un travail de recensement des propriétés syntaxiques caractérisant la préposition par contraste avec la plupart des travaux contemporains consacrés seulement à la définition de son identité sémantique. Cette partie comportera des éléments de base (la préposition en français, la forme des prépositions, la préposition et son complément, la distinction entre adverbes et prépositions, et la sémantique des prépositions). Cependant, la deuxième partie, pratique, sera consacrée à l'analyse et à l'interprétation des productions et des résultats obtenus.

Enfin, nous terminerons notre travail par une conclusion générale, dans laquelle nous essaierons, d'une part, d'exposer le fruit auquel a abouti ce travail, et d'autre part, de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses citées auparavant.

# *Cadre théorique*

## Introduction

Les prépositions sont des unités linguistiques qui jouent un rôle très important dans les constructions phrastiques.

Vu l'importance accordée à cette catégorie grammaticale, nous allons, dans cette première partie « théorique », mettre l'accent sur quelques notions de base de l'élément linguistique en question, soit la préposition.

## I - La préposition en français

### 1- Définition

Le mot « Préposition » est emprunté au mot latin « *prae*positio » composé du préfixe *prae* (devant) et du nom *positio* (action de mettre en place, position), et dérivé du verbe « *praeponera* » (placer devant).

Les prépositions sont des outils langagiers dont dispose la langue pour donner un sens à l'énoncé. « Quoique presque invisible, elles sont indispensables : il suffit de les omettre pour que le discours devienne inintelligible<sup>4</sup> ».

La préposition recouvre plusieurs définitions. Elle est définie, dans le dictionnaire de *linguistique et sciences du langage* comme « un mot invariable qui a pour rôle de relier un constituant de la phrase à un autre constituant ou à la phrase tout entière en indiquant un rapport spatio-temporel, un rapport de possession, de dépendance, etc.<sup>5</sup> ».

George Mounin, à son tour, présente les prépositions comme « une classe de mots [...] qui ont une fonction grammaticale et qui se trouvent en général

---

<sup>4</sup> Ludo, MELIS, *La préposition en français*, Paris, Ophrys, 2003, p. 5.

<sup>5</sup> Jean, DUBOIS et al. , *Grand dictionnaire de Linguistique et Sciences du langage*, Paris, Larousse, 2007, p. 377.

juste avant le nom ou le syntagme nominal auxquels il confère l'autonomie fonctionnelle<sup>6</sup> ».

Nous pouvons, donc, dire que les prépositions sont des mots invariables placés, souvent, devant l'élément qu'elles introduisent. Leur rôle principal est de relier deux mots ou groupe de mots ; la préposition introduit un complément qui sert à son tour à compléter un autre élément de la phrase en indiquant un rapport particulier selon les circonstances. En fait, la préposition et son complément entretiennent une relation de dépendance ou d'intégration avec la phrase ou un de ses constituants.

## 2- Rapports exprimés par certaines prépositions

Selon, M.C Bayol « la préposition est un mot invariable qui relie un mot à un autre mot en marquant le rapport qui existe entre eux<sup>7</sup> ».

De ce fait, les prépositions permettent d'exprimer les différents rapports qui existent entre les mots qu'elles unissent. Les rapports marqués par les prépositions sont extrêmement nombreux ; il est, plus ou moins, difficile d'en faire une liste complète. Nous allons, donc, nous contenter de présenter ci-dessous les rapports les plus couramment exprimés<sup>8</sup> :

- **Le lieu, la tendance** : à, chez, de, dans, en, sous, vers, etc.
- **Le temps** : à, avant, de, depuis, pendant, pour, vers, etc.
- **L'attribution** : à, pour
- **La cause, l'origine** : à cause de, attendu, grâce à, pour, vu, etc.
- **Le but, le motif** : à, envers, touchant, pour, etc.
- **La manière, le moyen** : à, avec, de, en, sans, selon, par, etc.

---

<sup>6</sup> George, MOUNIN, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Puf, 2004, p. 269.

<sup>7</sup> Marie-Claire, BAYOL, *La Grammaire Française*, Paris, Nathan, 2013, p. 159.

<sup>8</sup> Maurice, GREVISSE, *Le petit Grevisse*, Bruxelles, De Boeck, 2009, p. 284.

- **L'ordre, le rang** : après, au-dessus de, derrière, devant, etc.
- **L'union, la conformité** : avec, d'après, selon, suivant, etc.
- **L'appartenance** : à, de, etc.
- **L'agent** : de, par
- **L'opposition** : contre, malgré, etc.
- **La séparation, l'exception** : excepté, sans, sauf, etc.

### 3 - La répétition des prépositions

En fait, il n'existe pas de règles absolues en ce qui concerne la répétition d'une préposition devant des régimes (ou compléments) distincts, mais d'une façon générale, les prépositions « à », « de », « en » se répètent souvent devant chaque complément.

Exemples<sup>9</sup> :

- Il écrit à Pierre et à Nicolas.
- La parole nous apparaît comme l'instrument majeur de la pensée, de l'émotion, et de l'action.
- Elle a voyagé en Grèce et en Italie.

Cependant, on ne les répète pas quand les membres du complément forment une locution ou « dans des cas où le goût et l'harmonie entre en jeu<sup>10</sup> ».

Par exemple : - Ecole des arts et  $\emptyset$  métiers<sup>11</sup>.

Quant aux autres prépositions, on les répète surtout lorsqu'on veut insister sur chaque membre du complément, ou mieux marquer l'opposition. Si les

---

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 282.

<sup>10</sup> Adolphe, THOMAS, *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Paris, Larousse, 2007, p.334.

<sup>11</sup> *Id.*

compléments sont synonymes ou intimement liés par le sens, on ne répètera pas la préposition.

On dit : - Dans la paix et dans la guerre<sup>12</sup> ==>> pour marquer l'opposition.

Mais : - Dans le calme et Ø la paix<sup>13</sup> ==>> les compléments (*calme* et *paix*) sont liées par le sens.

## II - La forme des prépositions

Selon Borillo, « le terme de préposition s'applique à des constituants qui diffèrent tant par leur forme que par leur mode de fonctionnement ou la spécificité de leur contenu sémantique<sup>14</sup> ».

Les prépositions sont donc des unités linguistiques qui se diffèrent par leurs formes. Les grammairiens distinguent généralement deux formes: *des formes simples* (dites prépositions simples) et *des formes complexes* (dites prépositions complexes ou locutions prépositives).

### 1 - Les prépositions simples

Les prépositions simples sont des prépositions constituées d'un seul élément. Elles appartiennent à une classe fermée, et assez réduite. Ce groupe des prépositions comprend certaines formes héritées du fond latin (tel que : à, en, de, pour, par, sans, vers, outre, etc.) et d'autres issues par conversion d'autres catégories<sup>15</sup> :

- D'adverbes : devant, derrière, etc.
- D'adjectifs : sauf, plein, etc.

---

<sup>12</sup> *Id.*

<sup>13</sup> *Id.*

<sup>14</sup> Andrée, BORILLO, « Il y a prépositions et prépositions », in *Travaux de linguistique*, Bruxelles, De Boeck, 2001, p. 141.

<sup>15</sup> Martin, RIEGEL et al., *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf, 1994, p.369.

- De noms : coté, question, etc.
- Des participes passés : vu, excepté, etc.
- Des participes présents : suivant, durant, moyennant, etc.

## 2 - Les prépositions complexes

Les prépositions complexes (les locutions prépositives) forment un groupe de mots ayant la même fonction que les prépositions. Elles comportent le plus souvent comme premier constituant une préposition simple de type *à, en, de, sur, dans, par*.

Les prépositions complexes appartiennent à une classe très nombreuse, ouverte, et assez mal délimitée comme le confirme Ludo Melis : « alors qu'il n'y a qu'une bonne vingtaine de prépositions simples ou fondamentales, les estimations des spécialistes (Gross 1986, Borillo 1997) parlent, en effet, de trois à quatre cent locution<sup>16</sup> ».

Selon M. Riegel<sup>17</sup>, les locutions prépositives sont généralement issues du figement :

- D'ancien groupe prépositionnel dont le nom était lui-même développé par un autre groupe prépositionnel (*à force de, par rapport à, à coté de, au lieu de, etc.*).
- D'adverbes à complément prépositionnel (*conformément à, loin de, etc.*).
- De propositions participiales (*à l'insu de, compte tenu de, eu égard à, etc.*).

## III – La préposition et son complément

---

<sup>16</sup> Ludo, MELIS, *La préposition en français*, Paris, Ophrys, 2003, p. 107.

<sup>17</sup> Martin, RIEGEL et al., op.cit., p.370.



La préposition est généralement suivie d'un complément avec lequel elle manifeste une certaine solidarité ; ils composent des constituants appelés « *groupe prépositionnel* » ou « *syntagme prépositionnel* ».

Selon Ludo Melis, « le complément de la préposition est obligatoire et unique<sup>18</sup> ». Il est traditionnellement entendu que cette propriété distingue la préposition ; transitive, de l'adverbe ; réputé intransitif.

Or, il existe des prépositions qui construisent plus d'un complément ; « si la plupart des prépositions ont un complément, éventuellement complexe à cause de la coordination, certaines d'entre elles peuvent avoir deux compléments<sup>19</sup> ».

Par ailleurs, Andrée Borillo<sup>20</sup> indique que d'autres prépositions peuvent être utilisées seules, sans leur complément, dans une fonction de reprise anaphorique ou dans un emploi déictique. Il s'agit, alors, **d'emploi absolu** et la préposition est dite « *orpheline* ». C'est le cas de la préposition « *après* » dans l'exemple suivant :

*La balle court et il court après Ø.*

L'absence du complément provoque une sorte d'hésitation quant à leur statut (préposition ou adverbe) tandis que certains adverbes peuvent être accompagnés d'un complément.

Cependant, Le groupe prépositionnel peut remplir plusieurs fonctions différentes selon son contexte d'emploi ; il peut servir de complément accessoire de la phrase ou du groupe verbal, de complément essentiel ou nucléaire du verbe et de l'adjectif, et dans le domaine du groupe nominal,

---

<sup>18</sup> Ludo, MELIS, op.cit., p.10.

<sup>19</sup> Ludo, MELIS et Ku, LEUVEN, « la préposition est-elle toujours la tête d'un groupe prépositionnel ? », in *Travaux de linguistique*, Bruxelles, De Boeck, 2001, p. 14.

<sup>20</sup> Andrée, BORILLO, « Il y a des prépositions et des prépositions », *Ibid.*, p.145.

d'adjectif post-nominal et de déterminant. Il peut même servir d'attribut. Et c'est, justement, la préposition qui sert à déterminer sa fonction, comme le souligne Marc Wilmet dans *grammaire critique du français* :

Pas de nature commune aux prépositions mais la double mission (...) 1° de relier un mot ou une séquence de mots à un autre mot ou une autre séquence de mot (...); 2° d'habiliter un mot ou une séquence de mots à exercer une fonction grammaticale auprès d'un autre mot ou d'une autre séquence de mots<sup>21</sup>.

En s'appuyant sur ce critère, André Martinet a classé les prépositions comme des monèmes fonctionnels ou des fonctionnels ; « des monèmes qui servent à déterminer la fonction d'un autre monème<sup>22</sup> ». Selon lui, ce qu'on appelle « *préposition* » entre directement dans la classe des indicateurs de fonction.

## **1-La préposition comme tête du groupe prépositionnel**

Il est communément admis que la préposition constitue le centre du groupe prépositionnel ; elle fonctionne, de ce fait, comme la tête de ce groupe. Ludo Melis le confirme en écrivant : « la préposition sélectionne bel et bien un complément dont elle détermine la construction et avec lequel elle forme un groupe à cohésion forte. Il se confirme donc que la préposition est bien la tête du groupe prépositionnel<sup>23</sup> ». Elle peut dès lors recevoir un spécificateur de degré.

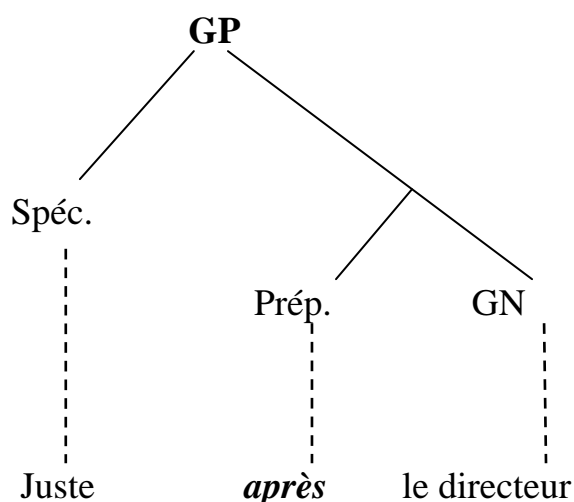
Par exemple : *elle est arrivée juste après le directeur.*

---

<sup>21</sup> Marc, WILMET, *Grammaire critique du français*, 5<sup>e</sup>Ed, Bruxelles, De Boeck, 2010, p.353.

<sup>22</sup> Andrée, MARTINET, *Elément de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 2008, p.151.

<sup>23</sup> Ludo, MELIS, *La préposition en français*, Paris, Ophrys, 2003, p.26.



En tant que tête du groupe prépositionnel, la préposition sert à déterminer la catégorie syntaxique du groupe.

Pour Melis, le groupe prépositionnel dans les phrases (*je l'ai vu avant quatre heures* et *Dominique dépose la statuette sur/dans/contre l'armoire.*) est caractérisé comme équivalent d'adverbe, comme il ressort de la commutation, respectivement, avec « où ? » ou « quand ? », tandis que dans l'exemple (*une couronne de roi*), une équivalence avec un adjectif est généralement admise : elle se fonde sur des alternances comme (*une couronne royale*).

## 2 - La construction du groupe prépositionnel

Comme nous l'avons vu, la préposition sert à introduire un mot ou un groupe de mots avec lequel elle forme le « groupe prépositionnel ». Ce mot ou groupe de mots introduit qu'elle introduit est appelé « *complément de la préposition* » ou « *régime de la préposition* ». Le terme régime est « souvent employé pour désigner le complément qui est régi par un verbe ou une préposition<sup>24</sup> ».

<sup>24</sup> George, MOUNIN, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Puf, 2004, p. 285.

Le complément de la préposition peut être de différentes natures ; le groupe prépositionnel peut, donc, comporter divers constituants :

- **Préposition + GN** : le complément de la préposition peut être un groupe nominal dont le noyau est **un pronom** ou **un nom** (nom commun ou nom propre)

Exemples : - *un enfant à moi.*

- *le chat de la voisine.*

- *Il court après Paul.*

- **Préposition + GV** : certaines prépositions peuvent admettre comme complément un verbe ; soit de la forme d'un participe présent exclusivement introduit par « *en* », soit d'un infinitif : « dans le cas où la préposition introduit un infinitif celui-ci doit suivre immédiatement la préposition<sup>25</sup> ». Or, un pronom personnel peut précéder l'infinitif.

Exemples : - *il est tombé en courant.*

- *il est revenu pour défendre ses droits.*

- *je suis revenu pour le défendre.*

- **Préposition + proposition** : une préposition peut introduire toute une proposition ; dans ce cas « il faut, ordinairement, que les membres de phrase forment une entité bien déterminée<sup>26</sup> ».

Exemple : - *Écrivains d'il y a cinquante ans*<sup>27</sup>.

---

<sup>25</sup> Christophe, NYROP, *Grammaire historique de la langue française*, Tom 6, Genève, Slaktine, 2011, p. 78

<sup>26</sup> Christophe, NYROP, *Grammaire historique de la langue française*, Tom 6, Genève, Slaktine, 2011, p. 72.

<sup>27</sup> *Id.*

Une préposition peut, ainsi, introduire :

- Une proposition adverbiale : *je réservais ça pour quand tu serais grand*.
- Une proposition relative : *c'est clair pour qui sait lire*
- Une proposition introduite par « que » ou « ce que » : *il l'a fait pour que tu ne sois pas inquiet*.

- **Préposition + GP** : « le régime introduit par une préposition peut aussi être un nom régi lui-même par une autre préposition<sup>28</sup> ».

Par exemple : - *Ce sera fait pour dans trois jours*.

Outre ces possibilités, une préposition peut aussi être susceptible d'avoir pour complément :

- **Un adjectif** : *quelqu'un d'intelligent*.
- **Un adverbe** : *il m'aime pour toujours*.

### 3 - La fonction du groupe prépositionnel

Selon M. Riegel<sup>29</sup>, la fonction du groupe prépositionnel varie selon le type de relation syntaxique qu'il entretient avec un ou plusieurs autres constituants dans la construction où il figure. Il peut servir :

- **De complément circonstanciel** : le petit Grevisse définit le complément circonstanciel comme étant : « le mot ou groupe de mots qui complète l'idée du verbe en indiquant quelque précision et extérieur à l'action (temps, lieu,

---

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 70

<sup>29</sup> Martin, RIEGEL et al, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf, 1994, p.370.

cause, but, etc.)<sup>30</sup>». Le complément circonstanciel est le plus souvent introduit par une préposition.

Exemple : - *Une femme vint sur le seuil.*

- **De complément indirecte du verbe:** (C.O.I ou C. d'agent)  
le complément du verbe est, traditionnellement défini comme « un syntagme de type nominal ou prépositionnel qui fait partie du groupe verbal<sup>31</sup> ». Il est dit « indirect » s'il est introduit par une préposition et « d'agent » si le verbe est à la voix passive.

Exemples : - *il compte sur notre aide.*

- *il est aimé de ses parents.*

- **D'attribut du sujet ou de l'objet :** l'attribut sert à « qualifier ou caractériser un nom ou pronom par l'intermédiaire d'un verbe attributif<sup>32</sup>».

Exemple : - *il passe pour gentil.*

- **De complément du nom :** le complément du nom commence souvent par une préposition qui le relie au nom qu'il complète.

Exemple : - *Un plat à gâteaux.*

Le groupe prépositionnel peut, ainsi, fonctionner comme :

- **Complément de l'adverbe :** *conformément à vos souhaits.*

- **Complément de l'adjectif :** *il est fier de son œuvre.*

#### **IV- La distinction entre Préposition / Adverbe**

---

<sup>30</sup> Maurice, GREVISSE, *Le petit Grevisse*, Bruxelles, De Boeck, 2009, p. 61

<sup>31</sup> Martin, RIEGEL et al, *op.cit.*, p.217

<sup>32</sup> René, LAGANE, *difficultés grammaticales*, Paris, Larousse, 2004, p.19.

D'abord, la notion « adverbe » désigne :

Dans la grammaire traditionnelle, catégorie de mots invariables qui peuvent déterminer un verbe (il est *trop* malade), un adjectif (*gravement* malade) ou un autre adverbe (*assez* peu connu), une préposition (*très* loin de la maison), ou une conjonction (*seulement* quand il arrivera)<sup>33</sup>.

Enfermés dans le sous-ensemble traditionnel des parties du discours invariables, la préposition et l'adverbe partagent incontestablement certains traits et ont été souvent liés dans l'analyse : l'invariabilité, la constitution des compléments circonstanciels, l'équivalence reconnue entre l'adverbe et le syntagme prépositionnel, l'emploi adverbial de la préposition sans régime, etc.

Selon Roland ELUERD : « Les prépositions ont été des adverbes. Quand l'usage ordinaire courant emploie une préposition en construction absolue, c'est moins cette origine qu'il retrouve que la pratique d'un tour elliptique<sup>34</sup> ».

Exemple : - *c'est son idée et je suis contre.*

- *Je ne retrouve pas mes notes, pourtant je suis venu avec.*

Dans ces deux cas, les prépositions « *contre* » et « *avec* » jouent le rôle d'adverbes. Tout comme ces deux prépositions, d'autres prépositions comme : pour, derrière, devant, après, avant, etc. s'emploient comme adverbe avec l'ellipse de leurs régimes.

Exemple : - *Montez devant et descendez derrière.* (Panneau dans un bus)

---

<sup>33</sup> George, MOUNIN, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Puf, 2004, p.12

<sup>34</sup> Roland, ELUERD, *Grammaire descriptive de la langue française*, Paris, Arman colin, 2008, p.154.

À ce propos, Marc Wilmet affirme : « certains adverbes ne sont que des prépositions « orphelines » (Zribi Hertz) du syntagme nominal (SN) qu'elles introduisent<sup>35</sup> ».

Pour lui, l'adverbialisation d'une préposition ou d'une locution prépositive s'effectue selon différents mécanismes. Parmi lesquels on trouve :

- Effacement du SN subséquent :

Jules a voté *CONTRE* Ø. (la ploutocratie)

- Effacement de SN et de l'élément prépositionnel « *de* » :

Nestor rôde *AUTOUR* Ø. (de la maison)

- Effacement de SN et préfixation en *de-* :

Pierre s'est caché dans l'armoire ==> Pierre s'est caché *DEDANS*.

- Etc.

Nous avons, donc remarqué qu'il y a une relation étroite entre la préposition et l'adverbe. Même si, dans le français moderne, la distinction entre ces deux catégories s'est nettement établie, le passage de « préposition » à « adverbe » reste parfois possible, surtout, dans la langue parlée familière où les prépositions : *après, avant, avec, contre, depuis, derrière, devant, entre, hors, outre, parmi, proche, sans, selon* s'emploient couramment comme adverbes.

## **V- La sémantique des prépositions**

Outre leur fonction relationnelle, les prépositions ont, aussi, un rôle sémantique ; elles contribuent à l'interprétation sémantique du groupe qu'elles introduisent comme l'affirme M. Riegel en écrivant : « les

---

<sup>35</sup> Marc, WILMET, *Grammaire critique du français*, 5<sup>e</sup>Ed, Bruxelles, De Boeck, 2010, p.343.



prépositions ont une charge sémantique propre, qui se combine avec le sémantisme des constituants qu'elles mettent en relation <sup>36</sup>».

Les prépositions sont, donc, des unités porteuses de sens, toutefois, il est difficile de cerner, avec précision, leur sens. « La caractérisation des valeurs sémantiques des prépositions relève essentiellement du dictionnaire<sup>37</sup> ». Ludo Melis le confirme en disant : « vu leur rôle comme éléments de relation, tant au niveau syntaxique que sémantique, leur haute fréquence et leur distribution fort large, la description sémantique des prépositions pose de nombreux problèmes<sup>38</sup> ».

Dans ce sens, P. Cadiot déclare : « lorsqu'on aura trouvé une description satisfaisante de la préposition «de», une des plus difficiles à analyser, la linguistique aura accompli un pas de géant <sup>39</sup> ».

Ce qui signifie que la signification des prépositions est quelque chose d'extrêmement complexe.

En s'appuyant sur différents critères sémantiques, de nombreux auteurs parlent de l'existence de deux classe de prépositions, au moins : *Prépositions vides / Prépositions pleines*.

Dites aussi : prépositions faibles / prépositions fortes (A. Séchehaye 1950), prépositions incolores /prépositions colorées (E. Spang-Hanssen 1963), prépositions abstraites / prépositions concrètes (P. Cadiot 1997).

## **1-Les prépositions vides :**

---

<sup>36</sup> Martin, RIEGEL et al, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf, 1994, p.371.

<sup>37</sup> *Id.*

<sup>38</sup> Ludo, MELIS, *La préposition en français*, Paris, Ophrys, 2003, p.46.

<sup>39</sup> Pierre, CADIOT, *les prépositions abstraites en français*, Paris, Armand Colin, 1997, p.25.

Certaines prépositions évoquent directement une certaine notion : l'intériorité pour *dans*, la durée pour *pendant*, l'opposition pour *malgré*, etc. Tandis que d'autres ne sont pas immédiatement définissables, d'où leur dénomination de « prépositions vides »: « à », « de » et « en ».

Les prépositions vides n'ont aucun sens en elles-mêmes. Autrement dit, elles ont, dans la plupart des cas, un sens vide ou très abstraite. Selon, C. Vendeloise : « les prépositions vides, qui peuvent exprimer des rapports très variés, sont encore des prépositions «mortes» qui se sont vidées de leur sens original <sup>40</sup>».

Ces prépositions, comme l'indique M. Grevisse<sup>41</sup>, ne sont qu'une simple cheville syntaxique, c'est à dire, un pur instrument grammatical.

Exemples<sup>42</sup> : - J'ai prés une tasse de thé.

- Elle m'a défendu de lui téléphoner.
- Ce pays est riche de ressources naturelles.
- Cela coute plus de cent Francs.
- Un lit de fer.
- Beaucoup de gens.

La préposition « de », dans les exemples ci-dessus, a assumé des fonctions syntaxiques variées au détriment de son sens lexical original : elle n'à pas un rôle sémantique précis.

---

<sup>40</sup> Claude, VENDELOISE, *Langages : la couleur des prépositions*, N°110, Paris, Larousse, 1993, p.05.

<sup>41</sup> Maurice, GREVISSE, *Le petit Grevisse*, Bruxelles, De Boeck, 2009, p. 282.

<sup>42</sup> Christophe, SCHWARZE, *Introduction à la sémantique lexicale*, Tübingen, GNV, 2001, p. 117.

## 2- Les prépositions pleines :

ces prépositions ont un sens particulier. Leur présence est indispensable ; elles servent à exprimer un rapport de sens essentiel entre les unités qu'elles unissent ; elles peuvent indiquer le temps, le lieu, la cause, la manière, l'opposition, etc. Ce sont donc des prépositions ayant une valeur sémantique « forte ». Par exemple : *malgré, parmi, vers, contre, devant, etc.*

Enfin, il faut noter que la plupart des prépositions sont polysémiques, et on ne peut pas réduire leur identité à une classe ramenant leur sens à l'expression d'une seule relation (par exemple, l'espace pour les prépositions dites spatiales, le temps pour les prépositions dites temporelles, etc.), car ce classement ne concerne pas la préposition elle-même mais l'interprétation qu'elle est susceptible de prendre selon le contexte. C'est le cas de la préposition « dans » dans les exemples ci-dessous.

- *Il est dans son bureau.*

- *je partirai dans un mois.*

Dans le premier exemple la préposition « *dans* » indique l'espace, cependant, elle exprime le temps dans le deuxième exemple.

## Conclusion

Comme nous l'avons vu dans ce deuxième chapitre, les prépositions constituent des éléments linguistiques qui servent à relier deux mots ou groupes de mots en indiquant les différents rapports qui existent entre eux. Les mots que la préposition met en relation peuvent être de différentes natures : nom, pronom, adjectif, adverbe, ou même proposition et le groupe qu'elle introduit peut, à son tour, remplir plusieurs fonctions (complément du nom, complément circonstanciel, attribut, etc.).

Ainsi, on distingue, généralement, deux formes de prépositions ; une forme simple (dites les prépositions simples) constitue une liste fermée et stable, et une forme composée (dites prépositions complexes ou locutions prépositives) constitue une liste ouverte et non limitée.

D'autre part, le rôle sémantique des prépositions n'est pas toujours net. Certaines prépositions ont un sens précis ; elles sont utilisées pour marquer un type de fonction particulier, tandis que d'autres ont perdu tout sens pour ne garder qu'une valeur grammaticale en tant qu'outil de liaison.

# *Cadre pratique*

## **Introduction**

Après avoir fait la description du système prépositionnel français dans la partie théorique, nous allons consacrer cette partie à la phase pratique qui contient d'une part la méthodologie de la recherche et d'autre part l'analyse des productions des étudiants et l'analyse des résultats que nous avons obtenus.

## **I/ Méthodologie de la recherche**

### **1- Présentation du corpus**

Comme notre objectif est de traiter l'usage des prépositions, nous avons choisi, comme échantillon, 40 étudiants de la première année master, spécialisé en science du langage, à l'université de Mohamed Seddik Ben Yahia - jijel- (année universitaire 2016 /2017). Afin d'évaluer leurs connaissances sur les prépositions, nous avons proposé un test a ces étudiants puis nous allons faire une analyse descriptive quantitative de leurs réponses. Ce test comporte deux exercices :

- le premier exercice est une liste constituée de dix phrases et c'est aux étudiants d'indiquer si ces phrases sont vraies ou fausses en justifiant leur choix.
- concernant le deuxième exercice, il comporte dix phrases lacunaires. Les étudiants, dans ce cas, sont appelés à compléter les phrases par les prépositions adéquates.

### **2- Le corpus :**

**Exercice 01 : Vrai ou faux ? Si c'est faux, corrigez :**

1. Je pars pour Paris.   
- .....
2. Le voleur fut arrêté de la police ce matin.   
- .....
3. J'irai en Canada avec ma famille.   
- .....
4. Je tiens cet homme pour innocent.   
- .....
5. Elle s'est fâchée de moi.   
- .....
6. J'aime voyager par avion.   
- .....
7. J'ai croisé ma voisine dans l'escalier.   
- .....
8. Qu'est-ce que tu vois dans cette photo ?   
- .....
9. Il cherche à atteindre le but.   
- .....
10. Cet homme est respecté par tous.   
- .....

**Exercice 02 : Complétez les phrases suivantes par les prépositions qui conviennent:**

1. Il avait envie de se coucher ..... terre.
2. Je m'assis ..... un fauteuil.
3. Je m'assis ..... un canapé.
4. Elle a acheté une montre ..... or.
5. Il a parlé ..... moi.
6. Le jour commence ..... se lever.
7. Emprunter ..... quelqu'un.
8. J'ai toujours cru ..... ses capacités.
9. C'est un ami ..... moi.
10. Comparer une copie ..... l'original.

# *Chapitre I*

## *Analyse des productions*



## I/ Analyse du premier test

Concernant cet exercice, nous avons demandé aux étudiants de répondre par « vrai » ou « faux » et de corriger la faute si la phrase est fautive.

	Réponses fausses	Réponses correctes	Ø
Nombre	215	173	12
pourcentage	53,75 %	43,25 %	3 %

Pour ce premier exercice, nous avons relevé, parmi les 400 réponses, 173 réponses correctes, représentant un pourcentage de 43,25 %, par contre, les réponses erronées sont au nombre de 215, elles constituent un taux de 53,75% (les douze réponses restantes ne sont pas justifiées)

### I/ 1 - Analyse et interprétation des réponses

#### 1-1- Item n° 01 :

- *Je pars pour paris.*

	Vrai	Faux
Nombre d'étudiants	04	36
Pourcentage	10%	90%

Les étudiants qui ont répondu par « faux » ont remplacé la préposition « *pour* » par des propositions différentes :

Prépositions	À	* <i>Sur</i>	* <i>Par</i>	Ø
Nombre d'étudiants	30	03	01	02
pourcentage	75%	7.5%	2.5%	5%

L'analyse des réponses de cette première phrase nous montre que la plupart des étudiants ont donné des fausses réponses. Nous avons enregistré 36 réponses erronées avec un taux de 90%. Par contre, les bonnes réponses représentent un taux de 10 % ; nous avons enregistré, uniquement, quatre réponses justes.

Certains grammairiens critiquent l'emploi du verbe « *partir* » avec d'autres prépositions que *pour* (comme par exemple, avec les prépositions « *à* », « *sur* », « *de* », etc.) surtout lorsqu'il est associé à la destination : on dit couramment « *partir pour* une destination ».

De fait, l'expression « *partir pour paris* » est beaucoup plus usuelle que « *partir à paris* » même si cette dernière est fréquente dans la langue familière. la préposition « *à* » s'emploie, généralement, avec le verbe « *aller* » pour désigner la destination, quand il s'agit d'un nom de ville. Dans ce cas, on dit : « *Aller à Paris* » et non « *aller pour Paris* ».

**Note :**

Après un verbe exprimant la destination, l'emploi de la préposition « *sur* » est réservé à la langue familière. Dans ce contexte, l'emploi de la préposition « *vers* » est préférable.

## 1-2- Item n° 02 / Item n° 10 :

- \*Le voleur fût arrêté de la police ce matin

- \*cet homme est respecté par tous.

	Vrai	Faux
Nombre d'étudiants	02	38
Pourcentage	05%	95%

### Item 02

	Vrai	Faux
Nombre d'étudiants	32	08
Pourcentage	80%	20%

### Item 10

Les étudiants ayant choisi l'option « *faux* », ont proposé d'autres prépositions à la place des prépositions « *de* » et « *par* » :

Prépositions	<i>par</i>	Ø
Nombre d'étudiants	34	04
pourcentage	85%	10%

### Item 02

Prépositions	*À	<i>de</i>	Ø
Nombre d'étudiants	01	05	02
pourcentage	2,5%	12.5%	5%

### Item 10

D'abord, les résultats de la phrase n°2 nous montrent que la plupart des étudiants ont fait le bon choix. Comme nous l'avons vu, 85% des étudiants (34 étudiants) ont donné la bonne préposition, soit « par ». Alors que seulement 15% des étudiants (06 étudiants) ont donné des réponses déviantes (10% parmi eux n'ont pas corrigé la faute).

Par ailleurs, dans la phrase n°10, nous avons enregistré cinq réponses correctes, alors que le reste (35 étudiants) a donné des réponses fausses.

Le complément d'agent, que l'on rencontre dans les constructions à la voix passive, peut être introduit par les prépositions « *par* » ou « *de* ». C'est toutefois la préposition « *par* » qui est la plus fréquente.

On emploie la préposition « *par* », quand le verbe passif exprime l'action en cours; l'accent est alors mis sur l'action exprimée par le verbe. On dit, donc, « *le voleur fut arrêté par la police* ».

Par ailleurs, le complément d'agent se construit avec la préposition « *de* » quand il s'agit d'un verbe exprimant le résultat d'une action. Dans ce type d'emploi, la valeur du participe passé se rapproche de celle de l'adjectif.

D'après le dictionnaire des *difficultés grammaticales*, La préposition « *de* » est employée :

- Quand le verbe passif exprime plutôt l'état que l'action en cours :

Exemple : - *Le sol est couvert d'une couche de neige.*

- Avec les verbes exprimant un sentiment (*aimer, haïr, préférer, craindre, etc.*) ou une opération de l'esprit (*oublier, comprendre, ignorer, etc.*) :

Exemple : - *Marie est aimée de ses collègues.*

- *Le texte de loi est ignoré de la plupart des gens.*

- Quand le verbe indique une situation dans l'espace (*entourer, précéder, accompagner, etc.*) :

Exemple : - *La terrasse est entourée de fleurs.*

En effet, L'usage de la préposition « *de* » dans « *cet homme est respecté de tous* » est préférable à « *par* »

### **1-3- Item n° 03 :**

- *\*J'irai en Canada avec ma famille.*

	Vrai	Faux
Nombre d'étudiants	31	09
Pourcentage	77,5%	22,5%

A la place de la préposition « *en* », les étudiants ont proposé deux autres réponses « *à* » et « *au* » :

Prépositions	*À	<i>au</i>	Ø
Nombre d'étudiants	02	05	02
pourcentage	5%	12,5%	5%

Pour cette phrase, les étudiants qui ont choisi la préposition adéquate sont au nombre de 05, représentant un pourcentage de 12,5%. Par contre, les étudiants qui ont donné des réponses incorrectes sont 33 étudiants (82,5%). (5% des étudiants n'ont pas corrigé la faute).

Généralement, on emploie la préposition « en », sans article, devant les noms de pays lorsqu'ils sont de genre féminin ou lorsqu'ils commencent par une voyelle (ou un *h* muet).

Par exemple : - *je vais en Chine / en Italie.*

Cependant, pour les noms de pays de genre masculin et qui commencent par une consonne (ou un *h* aspiré), on emploie « *au(x)* » c'est-à-dire (*à + le(s)*).

Par exemple : - *Paul a passé ses vacances au Brésil / aux Etats-Unis.*

De ce fait, on ne dira pas « *en canada* » ou « *à canada* » mais plutôt « *au canada* ».

#### **1-4- Item n° 04 :**

- *Je tiens cet homme pour innocent.*

	Vrai	Faux
Nombre d'étudiants	34	06
Pourcentage	85%	15%

Pour justifier leur choix, les étudiants ont remplacé la préposition « *pour* » par « *de* » et « *comme* » :

Prépositions	* <i>de</i>	? <i>comme</i>
Nombre d'étudiants	05	01
pourcentage	12,5%	2,5 %

Concernant cette phrase, nous avons enregistré de bons résultats. Parmi les quarante étudiants, trente quatre (ou 85% des étudiants) ont choisi la bonne réponse, tandis que six étudiants seulement (ou 15%) ont donné de fausses réponses.

Dans l'usage le plus courant, on emploie la préposition « *pour* » dans la construction : [*tenir quelqu'un ou quelque chose « pour » + adjective ou nom*], pour introduire un attribut du complément d'objet, au même sens du [*considérer quelqu'un ou quelque chose « comme » + adjective ou nom*]. L'emploi de « *tenir comme* » au lieu de « *tenir pour* » est analogique à « *considérer comme* », mais très peu usité.

Cependant, l'omission de la préposition « *pour* » est possible, mais elle a un caractère littéraire :

Par exemple : *nous tenons cette explication Ø satisfaisante.*

**Note :**

D'après *le bon usage*, Il arrive aussi que l'attribut du complément d'objet soit introduit par d'autres prépositions :

- La préposition « à » : *Elle a acheté une robe à la mode.*
- La préposition « de » : introduit l'attribut après les verbes (*traiter et qualifier*).

Exemple : *Paul a traité son frère de fou.*

- La préposition « en » : s'emploie avec les verbes (*transformer, changer, ériger, tourner, poser, etc.*)

Exemple : *Line a transformé le garage en chambre.*

Notamment, la préposition « pour » peut être employé avec d'autres verbes que *tenir* (*accepter, agréer, avoir, désigner, choisir, destiner, prendre, etc.*)

Exemple : *Il se prend pour plus fort qu'il n'est.*

**1-5- Item n° 05 :**

- \**Elle s'est fâchée de moi.*

	Vrai	Faux
Nombre d'étudiants	21	19
Pourcentage	52,5%	47,5%



Les étudiants, qui ont choisi l'option « faux », ont remplacé la préposition « de » par les prépositions suivantes :

Prépositions	contre	avec	*à	*sur	Ø
Nombre d'étudiants	10	02	03	02	02
Pourcentage	25%	5%	7,5%	5%	5%

Nous constatons que l'emploi de la bonne préposition (*avec* ou *contre*) représente un taux de 30%, c'est-à-dire 12 étudiants, uniquement, ont fait le bon choix alors que le reste, 70% des étudiants, a donné des réponses erronées.

Le verbe « se fâcher » peut avoir deux sens, et c'est son sens qui détermine la préposition qu'on doit utiliser.

Lorsque « se fâcher » signifie « se mettre en colère » (c'est-à-dire quand il s'agit d'une colère passagère) son complément sera précédé de la préposition « *contre* », cependant, si « se fâcher » signifie « se brouiller », c'est la préposition « *avec* » qui introduit son complément.

On peut, donc, dire : « *elle s'est fâchée contre moi* » (elle s'est brouillé), ou bien, « *elle s'est fâchée avec moi* » (elle s'est mis en colère) les deux expressions sont correctes.

D'autre part, le verbe « fâcher » peut être suivi des prépositions « *à* », « *de* », ou, « *pour* ». Mais contrairement aux prépositions « *avec* » et « *contre* » qui introduisent des compléments désignant une ou plusieurs personnes, les prépositions « *à* », « *de* » et « *pour* » s'utilisent pour désigner ce qui est à l'origine de la colère.

Exemples :

- *Il s'est fâché à l'idée de devoir recommencer son travail.*
- *Elle se fâche pour des riens.*
- *Je suis fâché de sa réaction.*

Dans les exemples ci-dessus, les prépositions *à*, *pour* et *de* introduisent des compléments exprimant la cause.

**1-6- Item n° 06 :**

- *\*J'aime voyager par avion.*

	Vrai	Faux
Nombre d'étudiants	28	12
Pourcentage	70%	30%

Pour cette phrase, la préposition « *par* » est remplacé, par les étudiants, par la préposition « *en* »

Prépositions	<i>en</i>	$\emptyset$
Nombre d'étudiants	10	02
pourcentage	25%	5%

Vingt huit étudiants ont choisi l'option « vrai », les douze étudiants restants ont choisi l'option « faux ». De ce fait, 70% des étudiants ont fait le mauvais

choix alors que 25% des étudiants ont fait le bon choix (5% n'ont proposé aucune préposition).

Devant les moyens de transport, on peut employer les prépositions « *par* » ou « *en* ». Mais ces prépositions ne sont pas interchangeables dans tous les contextes ; le sens du verbe et celui des deux prépositions limite parfois certains emplois. On peut, par exemple, employer la préposition « *par* » dans : *on va lui envoyer cette lettre par avion*, mais cet emploi est impossible avec la préposition « *en* ».

Au fait, la préposition « *par* » introduit, souvent, « le moyen utilisé » tandis que le sens de la préposition « *en* » est, essentiellement, « à l'intérieur de », elle implique «le lieu d'actance».

Concernant la phrase n°6, il faut employer la préposition « *en* », on dit « *j'aime voyager en avion* ».

**Note :**

On emploie la préposition « *en* » devant un moyen de transport lorsqu'il s'agit d'un véhicule à l'intérieur duquel les passagers se trouve, et la préposition « *à* » lorsqu'il s'agit d'un véhicule que l'on enfourche.

Exemples : *à vélo, à bicyclette, à moto, etc.*

**1-7- Item n° 07 :**

- *J'ai croisé ma voisine dans l'escalier.*

	Vrai	Faux
Nombre d'étudiants	28	12
Pourcentage	70%	30%

Les étudiants, qui ont choisi « faux », ont proposé deux autres prépositions:

Prépositions	*à	*sur
Nombre d'étudiants	06	06
pourcentage	15%	15%

Pour cette phrase, nous avons obtenu des résultats plus ou moins satisfaisants, les étudiants ayant choisi la bonne réponse sont 28 étudiants, ils représentent un taux de 70%. Par contre, nous avons obtenu 12 réponses fausses, constituant un pourcentage de 30%.

Selon le bon usage, on dit d'ordinaire « dans un escalier » sans doute parce qu'on envisage l'espace où se trouve la suite des marches.

Le Trésor prévoit « sur l'escalier » seulement quand il le considère comme une ellipse de « sur les marches de l'escalier ».

D'autre part, la préposition « sur » s'emploie, parfois, s'il s'agit d'un escalier ne faisant pas partie d'une cage : un escalier extérieur d'un bâtiment, par exemple.

### 1-8- Item n° 08 :

- *\*Qu'est ce que tu vois dans cette photo ?*

	Vrai	Faux
Nombre d'étudiants	23	17
Pourcentage	57,5%	42,5%

La préposition « dans » est remplacé, par les étudiants, par la préposition « sur » :

Prépositions	<i>Sur</i>	$\emptyset$
Nombre d'étudiants	15	02
pourcentage	37,5%	5%

Parmi les quarante réponses, quinze sont considérées correctes, et cela constitue un taux de 37,5%, par contre, nous avons enregistré 23 réponses incorrectes représentant un taux de 57,5%. (Deux étudiants n'ont pas justifié leurs choix)

Dit-on dans une photo ou sur une photo ? D'après le *bon usage*, on utilise, de façon générale, la préposition « dans » lorsque le complément désigne une réalité qu'on considère comme un « volume » (un espace à trois dimension) et la préposition « sur » s'emploie lorsque le complément désigne une réalité qu'on voit comme une « surface » (un espace à deux dimension).

Un journal ou un livre sont, plutôt, considérés comme des « volumes ». On dit, donc, « *dans un livre* » ou « *dans un journal* », tandis que l'image ou la photo ne représente qu'une surface.

De ce fait, on dit : qu'est ce que tu vois sur cette photo ? Et non, qu'est ce que tu vois dans cette photo ?

### **1-9- Item n° 09 :**

- *Elle cherche à atteindre le but.*

	Vrai	Faux
Nombre d'étudiants	24	16
Pourcentage	60%	40%

Les étudiants ont remplacé La préposition « à », par les prépositions suivantes :

Prépositions	<i>*de</i>	<i>*pour</i>
Nombre d'étudiants	12	04
pourcentage	30%	10%

Nous remarquons qu'un bon nombre d'étudiants a donné de bonnes réponses. Ces derniers sont au nombre de 24 étudiants, représentant un pourcentage de 60%. Le reste des étudiants (40%) a donné des réponses erronées.

Le verbe « chercher » signifie « se donner de la peine pour découvrir ou trouver quelqu'un ou quelque chose ». On peut dire : « chercher quelqu'un » ou « chercher quelque chose ».

Exemples : - On cherche un trésor / une amie.

Mais aussi, le verbe « chercher » peut être employé avec un verbe à l'infinitif introduit par la préposition « à » sous la forme : « chercher à + infinitif ». Dans cette construction, « chercher à » prend le sens de « s'efforcer de faire quelque chose ».

Exemple : - Elle cherche à lui plaire.

**Note :**

On trouve « chercher *de* + infinitif », rarement, dans l'ancien français :

Exemple : - je cherchais de le raviver. (Proust, 1922, 782)

Aujourd'hui, l'emploi de cette construction est considéré comme fautif.

## **Conclusion**

L'analyse de ce premier test nous a montrée que les étudiants, qui constituent notre échantillon, n'arrivaient pas à distinguer les différents emplois des prépositions car plus de la moitié des réponses (213 réponses) ont été des réponses fausses.

## II/ Analyse du deuxième test

Pour ce deuxième exercice, nous avons demandé aux étudiants de compléter les phrases proposées par les prépositions convenables.

	Réponses fausses	Réponses correctes
Nombre	167	233
pourcentage	41,75%	58,25%

D'après les résultats présentés dans le tableau ci-dessus, nous avons obtenu 233 réponses correctes qui représentent un taux de 58,25 %, et 167 réponses déviantes avec un pourcentage de 41,75%.

- **Les réponses déviantes :** parmi les réponses fausses nous citons comme exemples :

1- l'emploi de la préposition « en » au lieu de la préposition « à » ou « par » dans la phrase : *\*il avait envie de se coucher en terre.*

2- le choix fautif de la préposition « sur » au lieu de « dans » dans la phrase : *\*je m'assis sur un fauteuil.*

3- « *\*il parle sur moi* » pour cette phrase les prépositions correctes sont « de » et « avec ».

4- « *\*Emprunter par quelqu'un* » dans ce cas la préposition convenable est « de ».

- **Les réponses correctes :** certains étudiants ont donné des bonnes réponses. Parmi lesquelles nous relevons les exemples suivants :



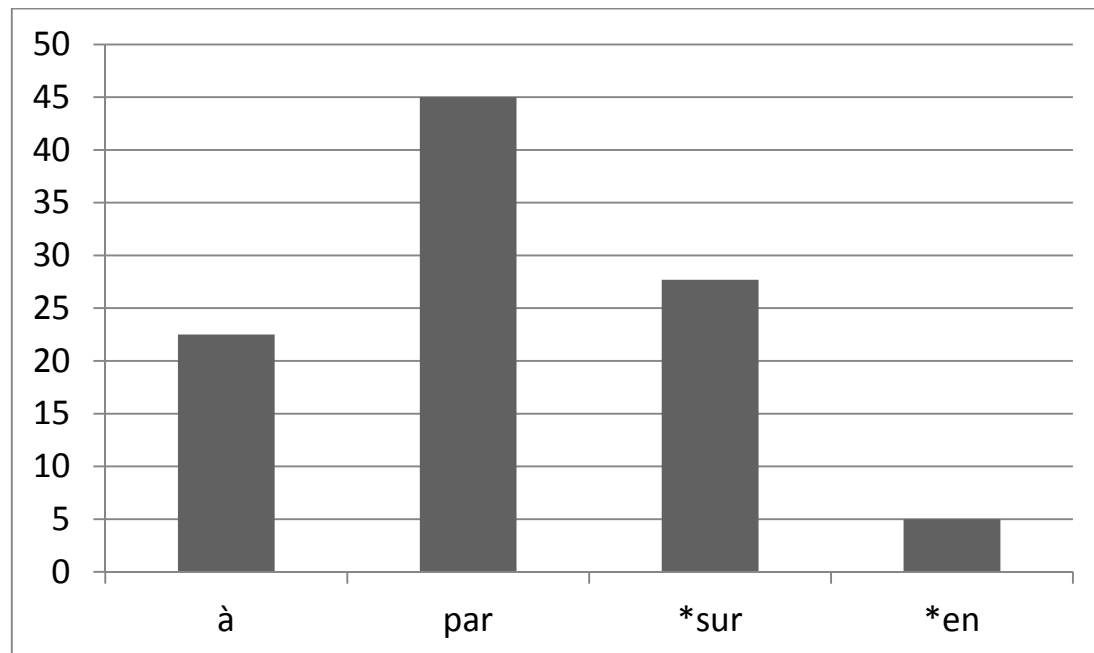
- Je m'assis sur un canapé.
- Elle a acheté une montre en or / d'or.
- J'ai toujours cru en ses capacités.
- comparer une copie à / avec l'originale.

## II/ 1 - Analyse et interprétation des réponses

### 1-1- Item n°01 :

- il avait envie de se coucher ..... terre.

Prépositions	à	par	*sur	*en
Nombre d'emplois	09	18	11	02
pourcentage	22,5%	45%	27,5%	5%



Nous constatons que la plupart des étudiants ont donné des réponses correctes : soit la préposition « par » (45%) ou la préposition « à » (22,5%).

Selon *Littré*, « à terre » ou « par terre » se disent de ce qui est tombé sur le sol à nos pieds, avec cette nuance :

« À terre » se dit quand ce qui tombe ne touchait pas le sol auparavant ; « par terre » se dit quand ce qui tombe touchait le sol auparavant.

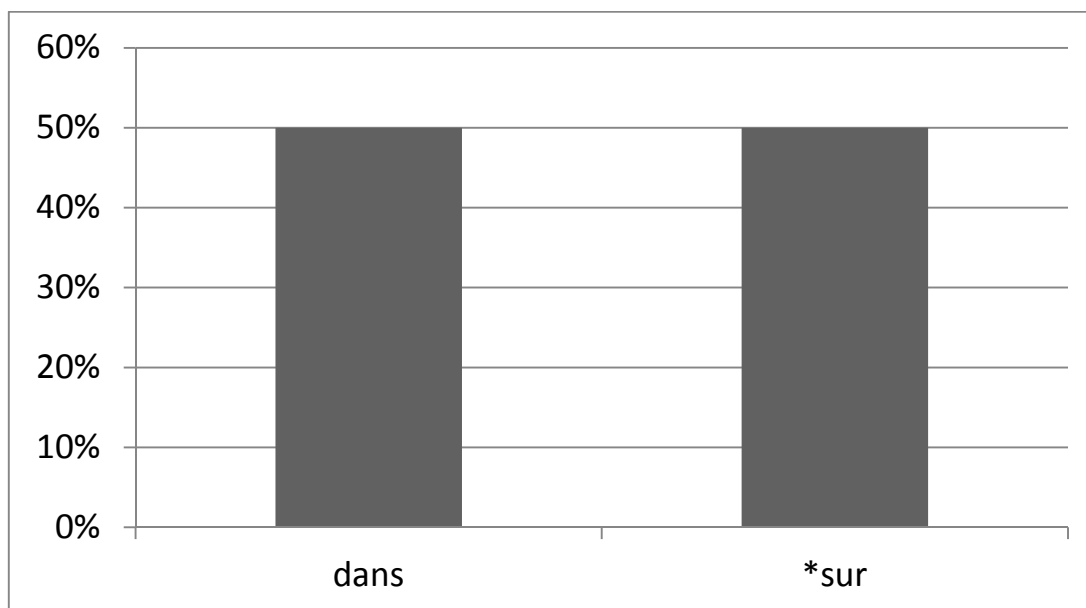
Mais, ni cette distinction ni d'autres, que les grammairiens aient tenté d'établir, ne sont confirmées par l'usage. Dès 1934, les deux expressions se considèrent comme synonymes. Hors le cas d'expressions consacrées (comme : *aller ventre à terre* et *mettre pied à terre*), les auteurs emploient librement « à terre » ou « par terre ».

### 1-2- Item n°02 / Item n°03 :

- *je m'assis ..... un fauteuil*
- *je m'assis ..... un canapé.*

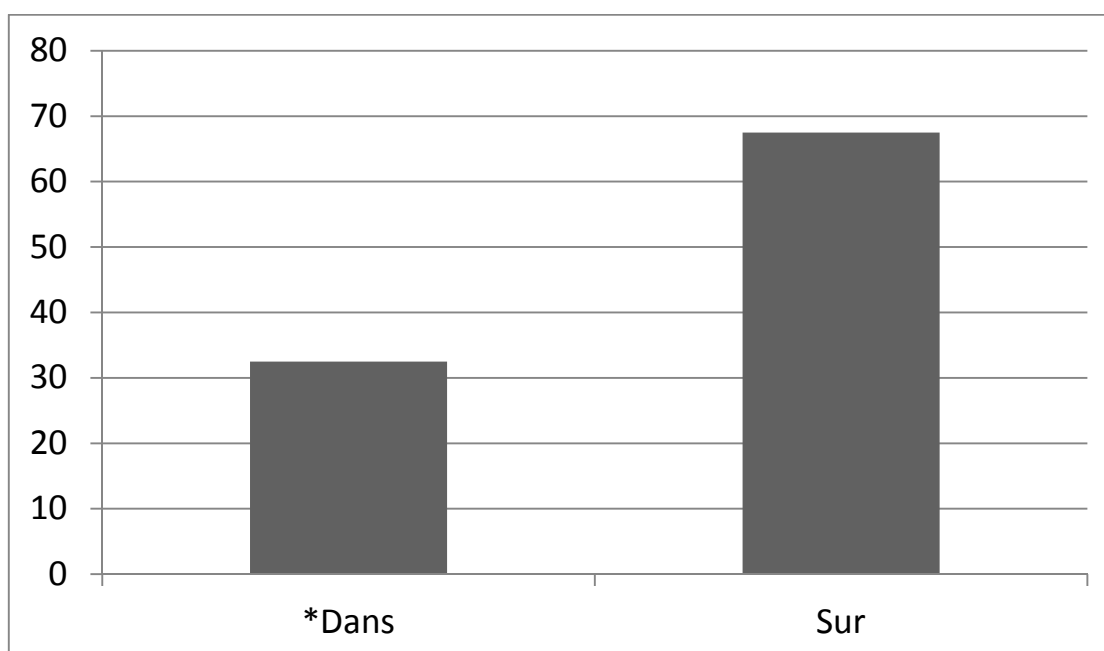
#### Item 02 :

Prépositions	<i>dans</i>	<i>*sur</i>
Nombre d'emplois	20	20
pourcentage	50%	50%



**Item 03 :**

Prépositions	<i>*dans</i>	<i>sur</i>
Nombre d'emplois	13	27
pourcentage	32,5%	67,5%



Pour la deuxième phrase, nous avons enregistré vingt réponses justes (50%), alors que pour la troisième phrase, les réponses correctes représentent un taux de 67,5%.

Comme nous l'avons souligné dans l'item n°8 (test 01) La préposition « *dans* » s'emploie lorsque le complément évoque l'intérieur d'un volume, et la préposition « *sur* » s'emploie lorsque le complément évoque une surface.

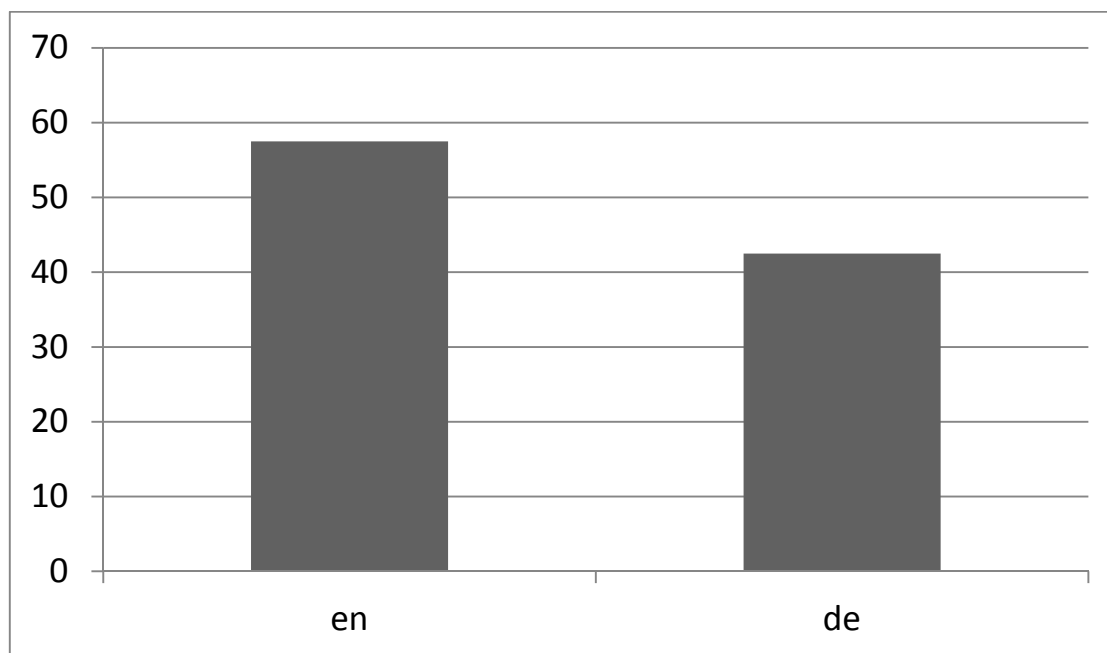
De ce fait, on dit « *je pose un objet sur un fauteuil* » mais « *je m'assis dans un fauteuil* », en envisageant le volume, quand on pense au bras du fauteuil entre lesquels on s'installe.

D'autre part, le canapé est, plutôt, considéré comme une surface. C'est pourquoi, « *sur un canapé* » est beaucoup plus fréquent que « *dans un canapé* ».

### 1-3- Item n°04 :

- *Elle a acheté une montre ..... or.*

Prépositions	<i>en</i>	<i>de</i>
Nombre d'emplois	23	17
pourcentage	57,5%	42,5%



On peut dire que cette phrase accepte les deux prépositions « *en* » et « *de* », c'est-à-dire, tous les étudiants ont fait le bon choix.

Traditionnellement, le complément indiquant la matière s'introduit par la préposition « *de* ». L'emploi, plus récent, de la préposition « *en* » était autrefois contesté, mais pleinement passé dans l'usage et accepté par l'académie française. On peut, donc, dire : « une montre d'or » ou « une montre en or ». Cependant, l'expression « *une montre en or* », est, aujourd'hui, plus courante que « *une montre d'or* ».

La préposition « *de* » est seule utilisée dans certains syntagmes figés, et reste préférée dans les emplois figurés.

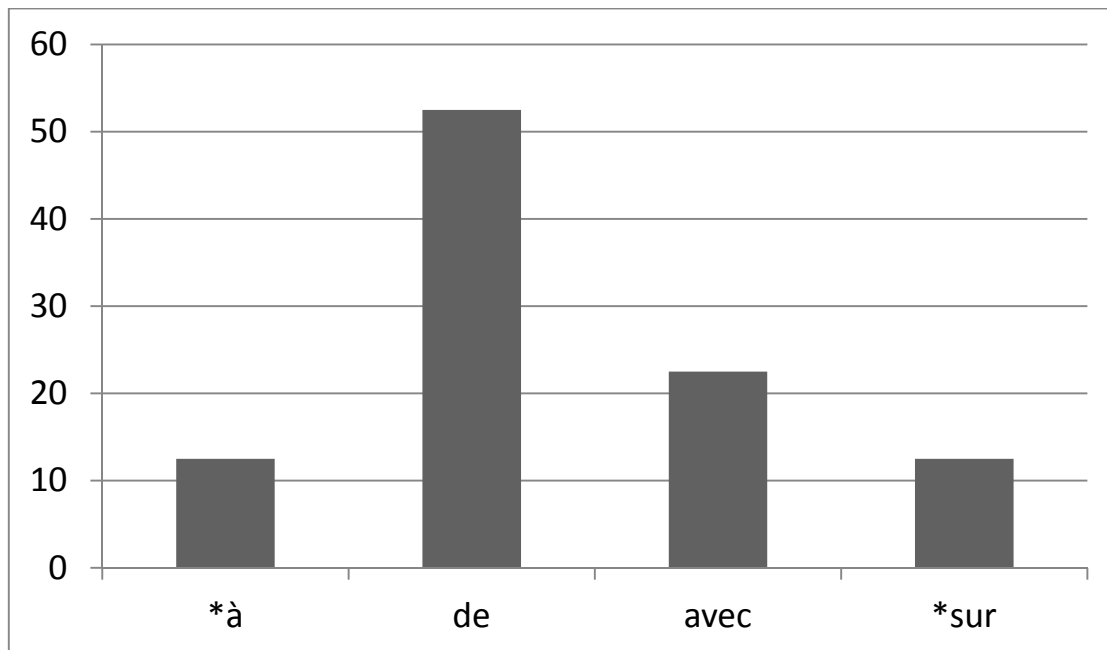
Par exemple : - *Une médaille d'or.*

- *Une santé de fer.*

#### **1-4- Item n°05 :**

- *il parle ..... moi.*

Prépositions	<i>*à</i>	<i>de</i>	<i>avec</i>	<i>*sur</i>
Nombre d'emplois	05	21	09	05
pourcentage	12,5%	52,5%	22,5%	12,5%



Dans ce cas, on peut accepter les prépositions « de » et « avec ».

Ces deux prépositions ont été choisies par la majorité des étudiants (75%).

Au fait, « parler *à* quelqu'un » ou « parler *avec* quelqu'un », les deux constructions sont correctes. Pour cette phrase, on peut dire « *il parle avec moi* » mais non, « *il parle à moi* », en ce cas là, l'usage de « *il me parle* » est préférable.

Par ailleurs, les expressions « parler *avec* quelqu'un » et « parler *à* quelqu'un » n'ont pas, tout à fait, le même sens.

« Parler à qqn » signifie, s'adresser à lui sans nécessairement recevoir de réponse ; « Parler avec qqn » signifie, échanger des paroles ou avoir avec lui une conversation.

Concernant le sujet de la conversation, on dit « parler *de* quelqu'un ou *de* quelque chose ». Quand le sujet est de type générale, l'ellipse de la préposition « *de* » est fréquente et correcte, mais « *de* » ne peut être sous-entendu si le complément est une personne ou un sujet précis.

Par exemple : - *Parler Ø politique.*

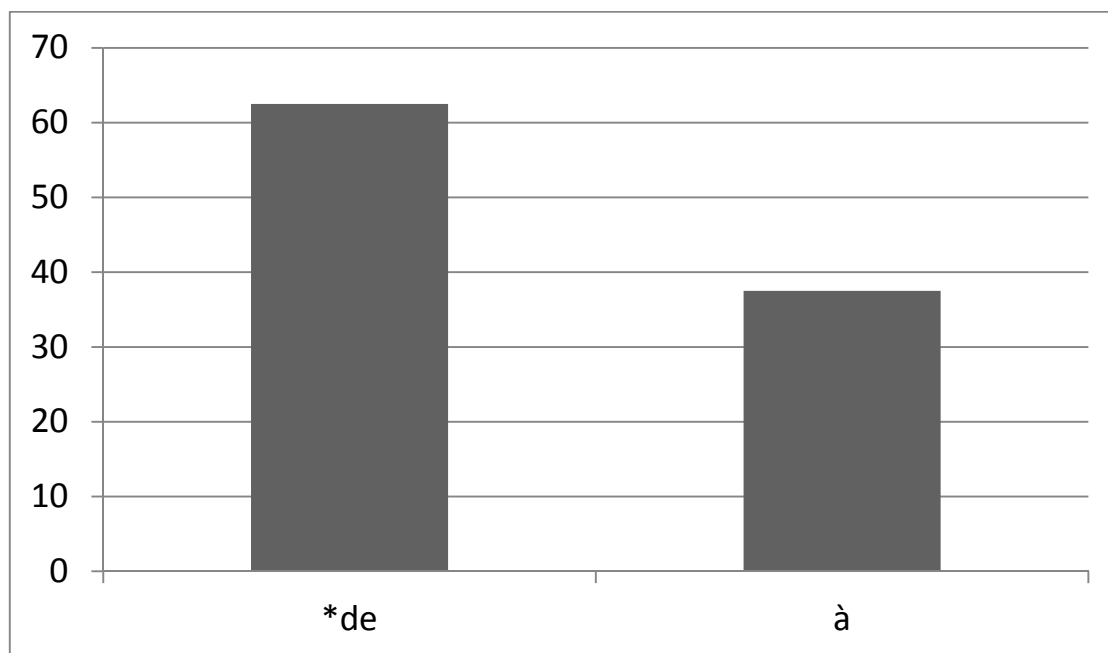
- *Parler des dernières élections.*

- *Parler de Pierre*

### **1-5- Item n°06 :**

- *le jour commence ..... se lever.*

Prépositions	* <i>de</i>	<i>à</i>
Nombre d'emplois	25	15
pourcentage	62,5%	37,5%



Les étudiants, ayant donné la bonne réponse (la préposition *à*), sont au nombre de quinze, c'est-à-dire 37,5%.

Le verbe « commencer » s'emploie d'ordinaire avec la préposition « *à* » : « commencer *à* + infinitif ». Cette construction est plus courante aujourd'hui que « commencer *de* + infinitif », qui a souvent un caractère plus littéraire.

Dans l'usage régulier, on ne trouve « commencer *de* » que dans des cas particulier :

- Aux formes composées, exemple :

*Dès qu'il commencera de pleuvoir, on se mettra à l'abri.*

- Pour éviter un hiatus, exemple :

*Il a commencé de pleuvoir à dix heures.*

D'autre part, le verbe *commencer* peut être employé avec la préposition « *par* » pour indiquer l'action qu'on fait avant d'autre chose, par exemple :

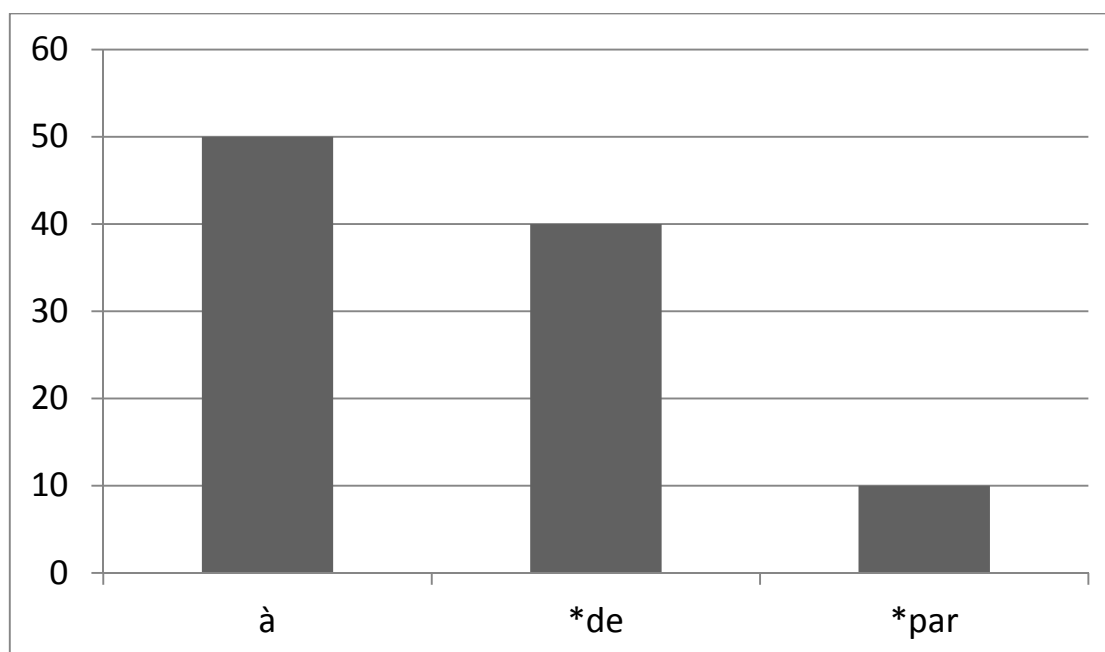
- *Commencer par régler les affaires les plus urgentes.*



### 1-6- Item n°07 :

- *Emprunter ..... quelqu'un.*

Prépositions	À	*de	*par
Nombre d'emplois	20	16	04
pourcentage	50%	40%	10%



Nous remarquons d'après le tableau, que la moitié des étudiants ont choisi la bonne préposition : la préposition « à »

Quelque soit le sens, la construction « *emprunter quelque chose à quelqu'un ou à quelque chose* » est la plus courante. L'expression « *emprunter de quelqu'un* » ne se dit plus.

Cependant, on peut trouver parfois le verbe « emprunter » employé avec la préposition « *de* », en parlant d'objet ou de qualités, au sens de « *tenir de* ou *recevoir de* » mais, cet emploi est assez littéraire.

Exemple : - *Les planètes, à la différence des étoiles, empruntent leur lumière du soleil.*

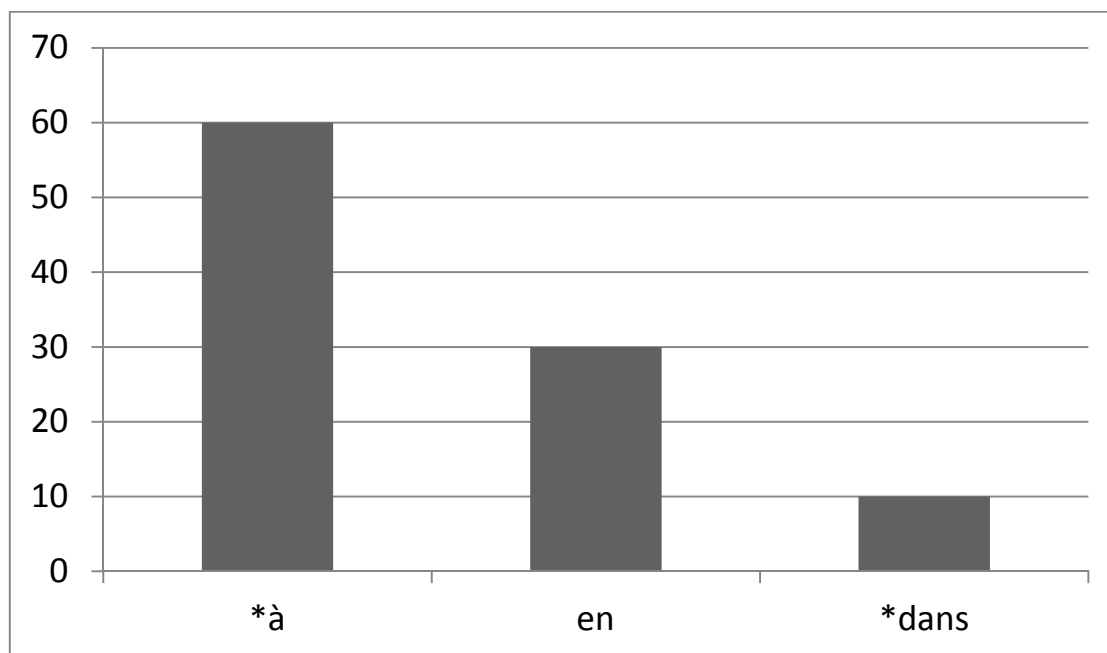
**Note :**

On n'emploie la préposition « *par* » avec verbe emprunter que « à la voix passive » sous la forme : *être emprunté par quelqu'un* (ou *quelque chose*)

**1-7- Item n°08 :**

- *j'ai toujours cru ..... ses capacités.*

Prépositions	*à	<i>en</i>	* <i>dans</i>
Nombre d'emplois	24	12	04
pourcentage	60%	30%	10%



Le choix de la préposition adéquate « *en* », dans cette phrase, constitue un pourcentage de 30%.

Selon le dictionnaire des *difficultés grammaticales*, le verbe croire peut être employé avec les deux prépositions « *à* » et « *en* ». Cependant, les constructions « *croire en quelqu'un ou en quelque chose* » et « *croire à quelqu'un ou à quelque chose* » expriment des nuances de sens :

- « Croire *à* quelqu'un » signifie être convaincu de son existence :

Exemple : - *elle croit aux sorcières depuis son enfance.*

- « Croire *en* quelqu'un », c'est-à-dire, avoir foi dans ses capacités, lui faire confiance :

Exemple : - *Croire en Dieu.*

- « Croire *à* quelque chose », c'est être convaincu de sa valeur ou de sa véracité :

Exemple : - *Croire à la science.*

- «Croire *en* quelque chose » s'emploie quand il s'agit de choses sur lesquelles on fonde de l'espoir, on dit, donc :

*J'ai toujours cru en ces capacités.*

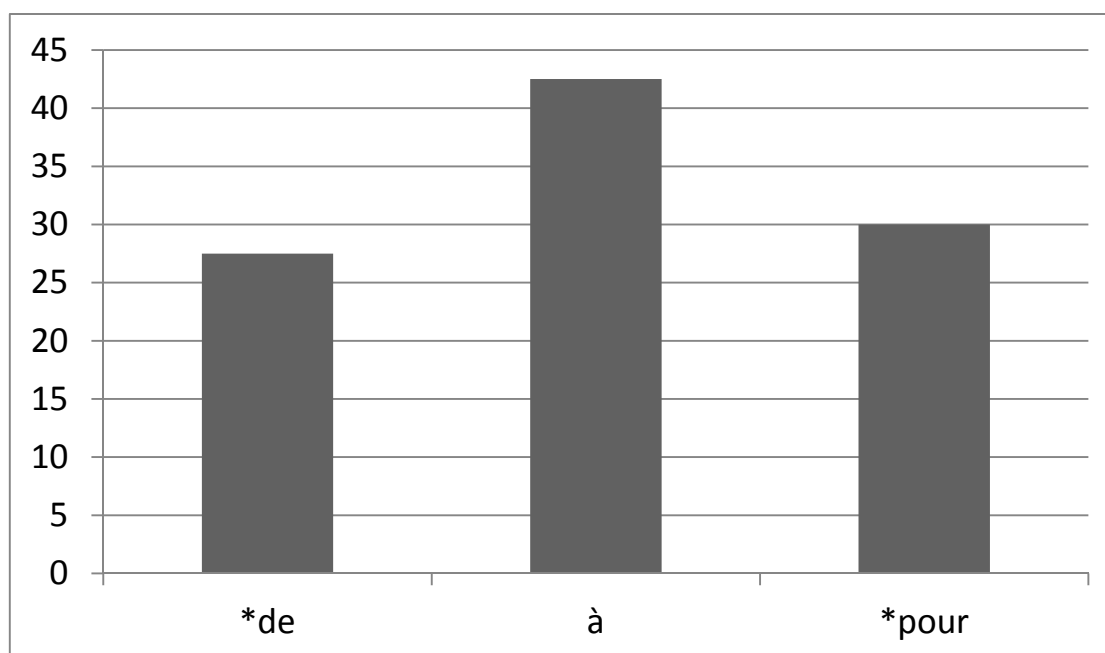
La construction « Croire *dans* » est absente de bon nombre de dictionnaires. Selon le bon usage, elle s'emploie, rarement, pour éviter « croire *en le (s)* » :

Exemple : - *il croit dans les capacités de son ami.*

### 1-8- Item n°09 :

- *C'est un ami ..... moi.*

Prépositions	<i>*de</i>	<i>à</i>	<i>*pour</i>
Nombre d'étudiants	11	17	12
pourcentage	27,5%	42,5%	30%



Le choix de la bonne réponse (la préposition *à*), pour cette phrase, représente un taux de 42,5%.

De façon générale, l'appartenance, marquant la relation qui existe entre un nom et un pronom, personnel est introduite par la préposition « *à* », tandis que, l'appartenance, marquant la relation qui existe entre deux noms est introduite par la préposition « *de* », par exemple :

- *C'est un ami de la famille.*

Selon le *bon usage*, L'appartenance qui s'exprime avec la préposition « *à* », entre un nom et un pronom personnel, ne le fait jamais entre deux noms sauf par archaïsme ou dans des locutions figées dans l'usage très familier.

Exemples : - *l'herbe à nicot. (le tabac)*

- *un fils à papa.*

**Note :**

Il ne faut pas confondre une relation d'appartenance et une tournure verbale d'appartenance (appartenir à, être à, etc.) :

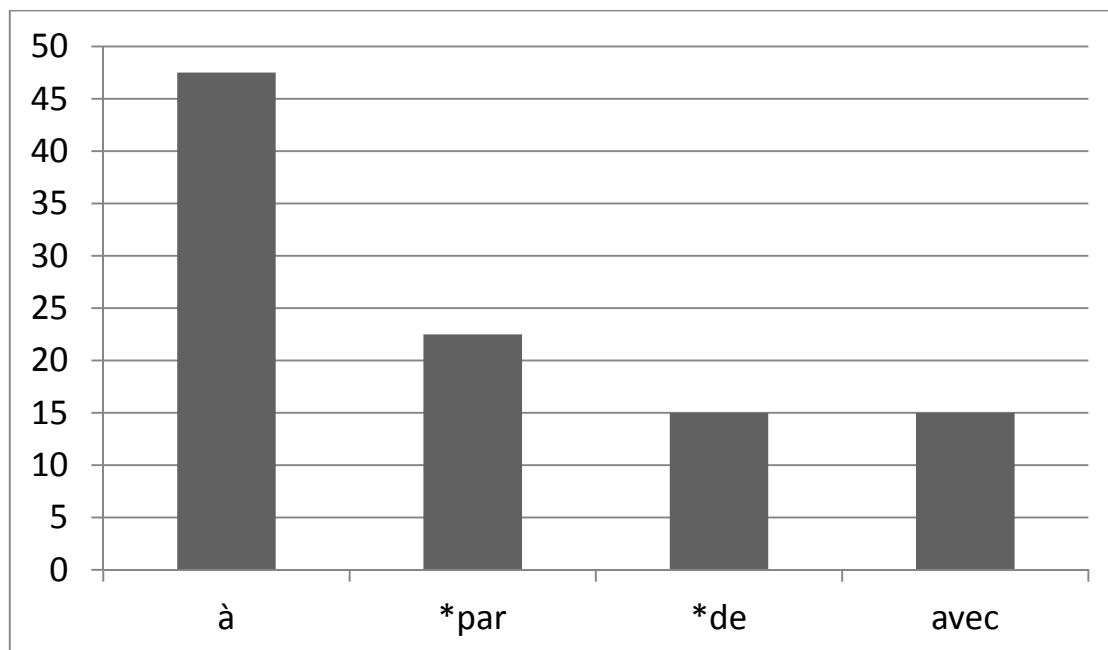
- *L'avenir appartient à Dieu.*

- *Ce livre est à Paul.*

**1-9- Item n°10 :**

- *Comparer une copie ..... l'originale.*

Prépositions	<i>à</i>	<i>*par</i>	<i>*de</i>	<i>avec</i>
Nombre d'emplois	19	09	06	06
pourcentage	47,5%	22,5%	15%	15%



D'après le tableau ci-dessus, nous constatons que 62,5 % des étudiants ont choisi les prépositions convenables.

« *Comparer à* » et « *comparer avec* » sont généralement équivalentes mais certains grammairiens notent une différence sémantique entre elles.

Selon le dictionnaire *des difficultés du français moderne*, On emploie la préposition « *à* » s'il s'agit d'un simple rapprochement entre deux (plusieurs) personnes ou deux (ou plusieurs) choses, toutefois, si l'on fait une comparaison minutieuse ; pour établir les ressemblances et les différences, on emploie, plutôt, la préposition « *avec* ».

Pour notre exemple, on peut accepter les deux choix : les prépositions « à » et « avec », mais l'emploi de la préposition « avec » est préférable.

### **Conclusion**

Les résultats de ce test sont, plus ou moins, acceptables ; nous avons enregistré, parmi 400 réponses, 233 réponses correctes. Cependant, 167 réponses incorrecte, est, quand même, un nombre énorme qui désigne que les étudiants ont rencontré des difficultés lors du choix de la bonne préposition.

## *Chapitre II*

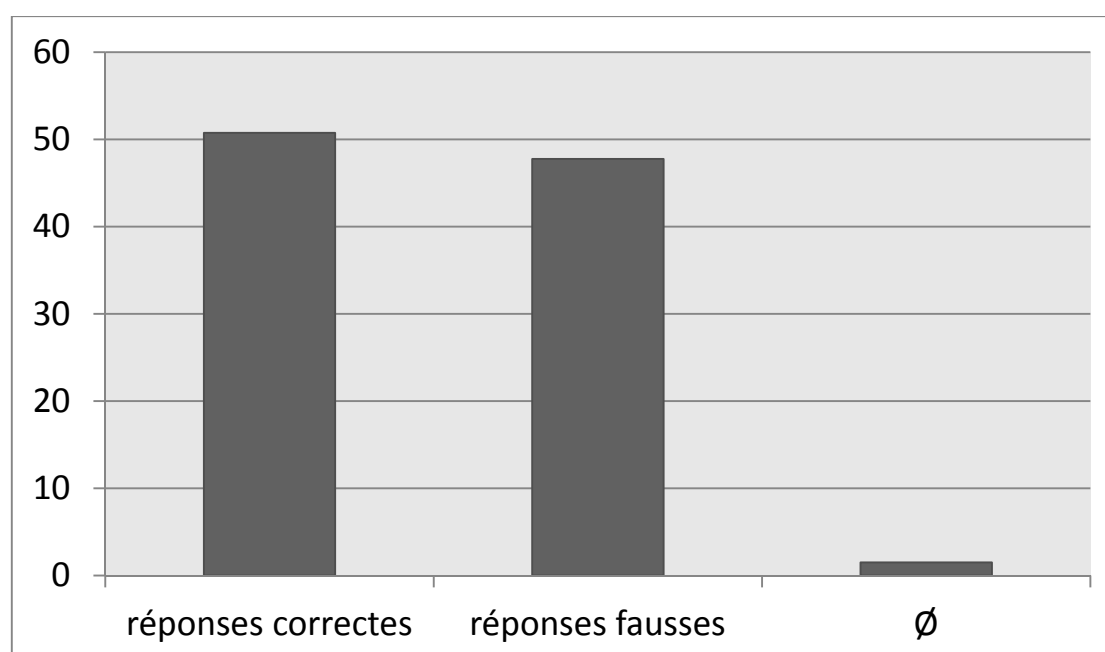
### *Analyse des résultats*



## I / Analyse et interprétation des résultats :

Après l'analyse générale des réponses au test proposé, nous avons obtenu les résultats suivants :

	Réponse fausses	Réponses correctes	∅
Nombre	382	406	12
pourcentage	47,75 %	50,75%	1,5 %



Nous constatons que les résultats obtenus sont insuffisants. Les réponses correctes constituent un pourcentage de 50,75% uniquement ; ce qui signifie que près de la moitié des réponses (47,75%) sont fausses.

Nous pouvons donc dire que les étudiants de la première année master, qui représentent notre échantillon, éprouvent des difficultés à l'égard de cette partie du discours : soit la préposition.

Afin de connaître et d'expliquer l'issue de ces difficultés, nous allons classer les erreurs commises par les étudiants en deux catégories : erreurs interlinguales et erreurs intralinguales.

**1- Les erreurs interlinguales :** elles sont attribuées aux interférences de la langue maternelle ; en d'autres termes, ces erreurs proviennent de l'effet de la langue maternelle (la langue arabe) sur la langue cible (la langue française). Comme exemples, nous pouvons citer les phrases suivantes :

- « *\*elle s'est fâchée sur moi* » ; le choix fautif de la préposition « *sur* » est dû à l'interférence linguistique de la langue maternelle parce qu'en arabe, on peut dire « se fâcher sur ».

- « *\*qu'est-ce-que tu vois dans cette photo ?* » ; pour cette phrase, l'usage de la préposition « *dans* » résulte de l'influence de la langue maternelle où, l'expression « *dans une photo* » est usuelle et correcte.

Le recours à la langue maternelle est, aussi, remarquable dans les phrases :

- « *\*j'ai croisé ma voisine sur l'escalier* ».

- « *\*il avait envie de se coucher sur terre* ».

- « *\*je m'assis sur un fauteuil* ».

- « *\*il parle sur moi* ».

- « *\*j'ai toujours cru dans ses capacités* ».

- « *\*comparer une copie par l'originale* ».

**2- Les erreurs intralinguales :** elles concernent la langue elle-même, elles n'ont pas de relation avec la langue maternelle.

Dans notre cas, ces erreurs peuvent être le résultat de : la méconnaissance des prépositions elles-mêmes, la non maîtrise des règles d'usage ou des propriétés de chaque préposition, la concurrence entre certaines prépositions, etc. les exemples suivants expliquent ce type d'erreurs :

- « *\*je pars par paris* », l'emploi incorrecte de la préposition « par » résulte de la méconnaissance des règles d'usage auxquelles elle est soumise : « *Par* » n'exprime plus la destination.

- « *\*le voleur fut arrêté de la police ce matin / \*cet homme est respecté par tous* », la concurrence entre les prépositions par et de, dans le cadre de l'introduction du complément d'agent d'une phrase à la voix passive, peut expliquer ce choix. Ainsi, le choix fautif de la préposition « par » dans la deuxième phrase peut-être dû à la sur généralisation de la règle du complément d'agent ; les étudiants n'utilisent que cette préposition pour l'introduire.

- « *\*je tiens cet homme comme innocent* », même si le mot « *comme* », dans ce cas, remplit un fonctionnement de préposition, mais il est plutôt répertorié en tant qu'adverbe ou conjonction (et non préposition).

- « *\*il avait envie de se coucher en terre* », ce choix peut être dû à la méconnaissance des propriétés de cette préposition. « *En* » s'emploie plutôt, pour introduire un complément indiquant : le lieu, le moyen de transport, la matière, le temps, etc.

- « *\*le jour commence de se lever* », cette erreur provient de la concurrence entre prépositions. La préposition « *de* » se trouve réellement en concurrence avec la préposition « *à* » pour introduire un infinitif (complément) après de nombreux verbes (tels que commencer, chercher, etc.)

## **Conclusion**

Dans cette partie de notre travail de recherche, nous avons mis en lumière l'usage des prépositions chez les étudiants de la première année master, qui représente notre échantillon.

A partir des résultats que nous avons obtenus, nous avons réalisé que les étudiants éprouvent des difficultés quant aux choix de la bonne préposition et cela peut être dû à plusieurs raisons : l'interférence de la langue maternelle, la méconnaissance du bon usage des prépositions, la concurrence ou l'alternance prépositionnelle, etc.

# *Conclusion générale*

## **Conclusion générale**

En somme, d'après ce que nous avons vu dans la partie théorique, les prépositions se révèlent être des hybrides. D'une part, elles sont considérées comme des unités lexicales, dotées chacune d'une signification, et d'autre part, elles jouent un rôle grammatical, car elles servent à déterminer dans de nombreux cas, une fonction ou un lien syntaxique.

La partie pratique de notre travail de recherche, nous l'avons consacrée à notre expérimentation, effectuée à l'université de Mohamed Seddik Ben Yahia (Jijel) avec des étudiants de la première année master du département français. Au fait, nous avons tenté d'évaluer les connaissances de ces étudiants concernant l'usage des prépositions, par le biais d'un test contenant deux exercices différents.

Les résultats que nous avons obtenus, au cours de l'analyse des réponses à ce test, nous ont montré, avec clarté, que les étudiants interrogés éprouvent de réelles difficultés à employer les prépositions. C'est pourquoi 382 parmi 800 réponses, c'est-à-dire près de la moitié des réponses, ont été des réponses fausses.

En vue d'expliquer les causes des erreurs commises par ces étudiants, nous les avons réparties en deux groupes : erreurs interlinguales et erreurs intralinguales.

Les erreurs de types interlinguales sont dues à la transposition des connaissances de la langue maternelle à la langue étrangère. Il s'agit d'un problème d'interférence entre la langue arabe et la langue française.

Lors du choix des prépositions les étudiants essaient, souvent, de construire leurs phrases en tenant compte du sens plutôt que de la forme, ils font une comparaison de signification des prépositions qu'ils veulent utiliser sans

tenir compte des différences de structures entre les deux langues. Il est possible que la préposition à utiliser soit identique dans la langue arabe et dans la langue française mais ce n'est pas toujours le cas. Donc, l'influence de la langue maternelle, qui était nettement remarquable dans notre analyse, constitue une des sources des difficultés.

Quant aux erreurs de type intralinguales sont attribuées aux caractéristiques de la langue cible. Dans ce cas, l'utilisation incorrecte des prépositions est due à la méconnaissance des règles auxquelles elles sont soumises.

D'après notre analyse, nous avons constaté que le facteur sémantique des prépositions est à l'origine des difficultés. Les étudiants n'arrivent pas à déterminer, nettement, les propriétés de chaque préposition ; car leur sens n'est pas toujours facile à discerner, dans la mesure où certaines d'entre elles sont aptes à cumuler de nombreuses valeurs sémantiques distinctes, qu'il devient difficile de leur accorder un statut autonome.

Ainsi, diverses prépositions peuvent être en concurrence dans une même fonction, par exemple ; les prépositions « à » et « de », « en » et « dans », « de » et « par » sont parfois proches sémantiquement et syntaxiquement, et leur emploi se confond facilement parce qu'elles peuvent apparaître dans une même structure phrastique ou dans un même contexte d'emploi.

Cette concurrence prépositionnelle peut induire les étudiants en erreur ; la possibilité qu'offrent certains compléments à être introduits par plusieurs prépositions à la fois, met l'étudiant dans l'embarras du choix.

D'autre part, le complément de la préposition (ou son régime) et les éléments qu'elle complète commandent, parfois, le choix de la préposition.

De ce fait, la méconnaissance de leurs valeurs conceptuelles provoque une confusion chez les étudiants quant à l'emploi des prépositions.

Nous pouvons, donc, dire que l'une des hypothèses, que nous avons formulée au départ, a été confirmée. C'est que les étudiants de la première année master, spécialisés en science du langage, éprouvent des difficultés lors d'usage des prépositions. Et comme nous l'avons vu, ces difficultés s'expliquent par plusieurs facteurs : le contenu sémantique des prépositions et celui des unités qu'elles relient, la concurrence entre préposition, et surtout, l'influence de la langue maternelle.

En guise de conclusion de cette étude, qui nous a permis d'avoir une vision de près sur le système prépositionnel français, nous dirons que ce modeste travail ne peut être considéré qu'un pas préliminaire envers d'autres recherches abordant l'usage des prépositions.



## *Références bibliographiques*

## Références bibliographiques

### - Ouvrages :

1. ANDRÉE, MARTINET, 2008, *Elément de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
2. ANNE-MARIE, BERTHONNEAU, et, PIERRE, CADIOT, 1993, *Les prépositions : méthodes d'analyse*, lexicque 11, Paris, PUL.
3. CHRISTOPHE, NYROP, 2011, *Grammaire historique de la langue française*, Tom 6, Genève, Slaktine.
4. CHRISTOPHE, SCHWARZE, 2001, *Introduction à la sémantique lexicale*, Tübingen, GNV.
5. CLAUDE, VENDELOISE, 1993, *Langages : la couleur des prépositions*, N°110, Paris, Larousse.  
Colin, 1997.
6. JEAN-JAQUES, FRANCKEL et, DANIEL, PAILLARD, 2007, *Grammaire des prépositions*, Tom 1, Paris, Ophrys.
7. LUCIEN, FOULET, 1998, *petite syntaxe de l'ancien français*, Paris, PUF.
8. LUDO, MELIS, 2003, *La préposition en français*, Paris, Ophrys.
9. MARC, WILMET, 2010, *Grammaire critique du français*, 5<sup>°</sup>Ed, Bruxelles, De Boeck.
10. MARIE-CLAIRE, BAYOL, 2013, *La Grammaire Française*, Paris, Nathan.
11. MARTIN, RIEGEL et al., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf.
12. MAURICE, GREVISSE et ANDRÉE, GOOSSE, 1989, *Nouvelle grammaire française*, Bruxelles, De Boeck.
13. MAURICE, GREVISSE, 1980, *le Bon usage*, 11<sup>°</sup> Ed, Paris, Duculot.
14. MAURICE, GREVISSE, 2009, *Le petit Grevisse*, Bruxelles, De Boeck.
15. MAURICE, GREVISSE, 2001, *Quelle préposition ?*, Bruxelles, De Boeck.

16. NATHALIE, GARRIC, 2007, *Introduction à la linguistique*, Paris, Hachette supérieur.
17. PIERRE, CADIOT, 1997, *les prépositions abstraites en français*, Paris, Armand Colin.
18. RENÉ, LAGANE, 2004, *difficultés grammaticales*, Paris, Larousse.
19. ROLAND, ELUERD, 2008, *Grammaire descriptive de la langue française*, Paris, Arman colin.

**- Articles :**

1. ANDRÉE, BORILLO, 2001, « Il y a prépositions et prépositions », in *Travaux de linguistique*, Bruxelles, De Boeck, p 141-155.
2. DAN, VAN RAEMDONCK, 2001, Adverbe et Préposition : cousin , cousine ?, in *Travaux de linguistique*, Bruxelles, De Boeck, p 59-70.
3. DAVID, GAATONE, 2001, Les prépositions : une classe aux contours flous, in *Travaux de linguistique*, Bruxelles, De Boeck, p 23-31.
4. LUDO, MELIS et Ku, LEUVEN, 2001, « la préposition est-elle toujours la tête d'un groupe prépositionnel ? », in *Travaux de linguistique*, Bruxelles, De Boeck, p 11-22.

**- Dictionnaires :**

1. ADOLPHE, THOMAS, 2007, *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Paris, Larousse.
2. DANIEL, PECHOIN et al, 2004, *Difficultés et Pièges du français*, Paris, Larousse.
3. GEORGE, MOUNIN, 2004, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF.
4. HANSE, BLAMPAIN, 2005, *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, 5<sup>o</sup>Ed, Bruxelles, De Boeck.
5. JEAN, DUBOIS et al. , 2007, *Grand dictionnaire de Linguistique et Sciences du langage*, Paris, Larousse.

**- Sitographie :**

1. [Grammaire.reverso.net](http://Grammaire.reverso.net)
2. [www.cairn.info](http://www.cairn.info)
3. [www.espacefrancais.com](http://www.espacefrancais.com)
4. [www.etudes-litteraires.com](http://www.etudes-litteraires.com)
5. [www.francaisfacile.com](http://www.francaisfacile.com)
6. [www.lepointdufle.net](http://www.lepointdufle.net)
7. [www.persee.fr](http://www.persee.fr)